



Les effets liés à l'exploration et l'exploitation des ressources naturelles sur les nappes phréatiques aux Îles-de-la-Madeleine, notamment ceux liés à l'exploration et l'exploitation gazière

6210-10-001

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
CNW, code 63

Hebdos régionaux de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

**Les effets liés à l'exploration et l'exploitation des ressources naturelles sur les nappes phréatiques aux Îles-de-la-Madeleine, notamment ceux liés à l'exploration et l'exploitation gazière**

**DÉBUT DE L'AUDIENCE PUBLIQUE LE 14 MAI 2013 À 19 h**

Québec, le 23 avril 2013 – La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), présidée par Michel Germain qui est secondé par le commissaire Jacques Locat, tient la première partie de l'audience publique sur les effets liés à l'exploration et l'exploitation des ressources naturelles sur les nappes phréatiques aux Îles-de-la-Madeleine, notamment ceux liés à l'exploration et l'exploitation gazière. L'audience publique aura lieu à compter du **mardi 14 mai 2013 à 19 h** et se tiendra au **Centre multifonctionnel de l'Île-du-Havre-Aubert**, situé au **280, chemin du Bassin, Île-du-Havre-Aubert**.

Les séances se poursuivront les jours suivants, selon les besoins du public et de la commission. Elles seront diffusées en mode audio et vidéo en direct sur le site Web du BAPE à l'adresse [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca).

**UNE AUDIENCE EN DEUX PARTIES**

**1. S'informer**

L'audience publique se déroulera en deux parties. En présence des personnes-ressources invitées dans le but de répondre aux questions des participants, la première partie permettra à la population et à la commission de s'informer sur le sujet afin d'en prendre connaissance et de mettre en lumière tous ses aspects.

**2. S'exprimer**

À l'occasion de la deuxième partie de l'audience publique, qui débutera le 18 juin 2013, au même endroit, la commission recueillera l'opinion et les suggestions du public. Elle entendra alors toute personne, tout organisme, tout groupe ou toute municipalité qui désire s'exprimer sur le sujet, que ce soit sous forme de mémoire ou de présentation verbale.

Le rapport du BAPE sera remis au plus tard le 14 octobre 2013, au ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, M. Yves-François Blanchet. Par la suite, le ministre disposera de 60 jours pour le rendre public.

**OÙ CONSULTER LA DOCUMENTATION ?**

Les documents relatifs au dossier sont mis à la disposition de la population dans les centres de consultation régionaux suivants :

- Bibliothèque municipale de Cap-aux-Meules, 315-3, chemin Principal, Cap-aux-Meules ;
- Point de service de Grande-Entrée (le Capitole de l'Est), 214, route 199, Grande-Entrée ;
- Bibliothèque de l'Île-du-Havre-Aubert, 104-280, chemin du Bassin, Île-du-Havre-Aubert.

L'ensemble du dossier est également disponible au bureau du BAPE à Québec, au 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10 et à Montréal, à la Bibliothèque des sciences juridiques de l'Université du Québec à Montréal, Pavillon Hubert-Aquin, au 400, rue Sainte-Catherine Est, ainsi que dans le site Web du BAPE à l'adresse [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca), sous la rubrique « Mandats en cours ».

#### **QU'EST-CE QUE LE BAPE ?**

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement est un organisme public et neutre qui relève du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs. Il a pour mission d'éclairer la prise de décision gouvernementale dans une perspective de développement durable, lequel englobe les aspects biophysique, social et économique.

Pour réaliser cette mission, le BAPE informe, enquête et consulte la population sur des projets ou des questions relatives à la qualité de l'environnement que lui soumet le ministre. Il produit par la suite des rapports d'enquête qui sont rendus publics. Le BAPE est par conséquent un organisme gouvernemental consultatif et non décisionnel.

Pour plus ample information, vous pouvez communiquer avec Rita Leblanc, coordonnatrice du secrétariat de la commission, ou avec Julie Olivier, conseillère en communication, en composant le 418 643-7447 ou, sans frais, le 1 800 463-4732. Vous pouvez également joindre la commission par courrier électronique à l'adresse suivante : [ressources-naturelles-iles@bape.gouv.qc.ca](mailto:ressources-naturelles-iles@bape.gouv.qc.ca).

Source : Julie Olivier  
Conseillère en communication  
418 643-7447 ou 1 800 463-4732 poste 539  
[ressources-naturelles-iles@bape.gouv.qc.ca](mailto:ressources-naturelles-iles@bape.gouv.qc.ca)